

CANAL + s'installe en Algérie

Le groupe Canal + a annoncé officiellement, en conférence de presse hier à Paris, le lancement, dès ce week-end, en direction de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, d'un bouquet formé de plus de 25 chaînes en langue française.

De notre bureau de Paris,
Khadidja Baba-Ahmed

Moyennant l'achat d'une carte pré-payée, distribuée en Algérie au tarif de 20 euros ou l'équivalent en dinars, les quelque 4000 Algériens en possession de réception satellitaire et de décodeurs pourront acheter cette carte auprès de nombreux distributeurs agréés par Canal + dont Comagraph ou le groupe Stream Système (fabricant algérien de décodeurs).

C'est fait et le plus légalement du monde, le groupe Canal + a lancé, en partenariat avec Arabsat (un des plus importants opérateurs satellite au monde, et Canal Overseas, filiale du groupe Canal + chargé du développement international, la diffusion d'un bouquet de chaînes en langue française.

Le président de cette filiale, qui animait, entre autres, la

conférence de presse — aux côtés de M. Mohamed Oucif de Arabsat — a déclaré que tout le dispositif de mise en œuvre, fruit de très nombreuses discussions avec les opérateurs locaux tant algériens, marocains que tunisiens, a abouti à cette première offre légale de télévision française au Maghreb.

Moyennant l'achat d'une carte pré-payée pour un semestre ou une année au prix de 20 euros par mois ou l'équivalent en dinars, cette carte est dotée d'un système de cryptage sécurisé.

Les acquéreurs de cette carte auront accès à une offre très diversifiée couvrant toutes les thématiques : plus de 25 chaînes constituent le bouquet, dont : Canal + Essentiel ; Canal + Cinéma ; Canal + Family ; Cinécinéma Frisson et Cinécinéma Star ; les chaînes généralistes France 2, France 3, France 5, TV Breizh ; Game

One ; les chaînes découvertes telles que Planète, Planète Thalassa, Ushuaïa et Histoire, les chaînes d'information ITélé Eet LCI. En direction des enfants, les chaînes Piwi et Télétoon, Cuisine TV pour les amoureux de l'art culinaire, et enfin, dans le domaine du sport, les chaînes OL TV, OM TV, Girondins TV et Infosport.

En visant l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, ont déclaré les responsables de Canal +, « nous visons un marché à fort potentiel avec 13 millions de foyers dont plus de 10 millions sont déjà équipés en réception satellitaire. Le chiffre de ces derniers, pour l'Algérie, est évalué à 4 millions.

Quant à la diffusion du bouquet sur Internet, c'est avec le fournisseur Eepad que le groupe Canal+ a conclu. Pour ce qui est de ce mode de diffusion au Maroc, c'est avec Télécom Maroc que l'accord a été signé, il y a de cela plus d'une année.

Canal + a expliqué que depuis la coupe du signal TPS, le groupe était convaincu qu'il fallait une offre en direction de cette très forte population francophone

que constitue le Maghreb mais qu'ils butaient notamment sur le besoin de couverture satellitaire.

En nouant un partenariat avec Arabsat, cet obstacle a été levé. Intervenant depuis 30 ans dans le monde arabe, Arabsat, fondée en 1976 par les 21 pays membres de la Ligue arabe, est le seul opérateur satellite dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient.

Il transporte plus de 340 chaînes de télévision et plus de 160 radios dans plus de 80 pays et bénéficie d'une audience de 164 millions de téléspectateurs dans cette région.

La conjugaison de ce partenariat avec celui de la filiale Canal Overseas dans ce bouquet fait dire aux responsables de Canal + que ce projet, basé sur une approche commerciale moderne (le pré-payé) et qui équilibre toutes les compétences, ne pourra que renforcer le positionnement de Canal+ à l'étranger, qui, à travers sa filiale Overseas, a des abonnés dans 30 pays et couvre déjà quatre continents par satellite.

K. B. - A.

CE MONDE QUI BOUGE

Ghaza, les Arabes se donnent en spectacle

Par Hassane Zerrouky

Pendant qu'Israël cognait sur les Palestiniens, les pays arabes offraient au monde un spectacle de division que le dernier sommet de la Ligue arabe à Koweït-City n'a fait que consacrer. Après deux tentatives infructueuses, le



Qatar, qui abrite un bureau commercial israélien mais aussi des bases US à partir desquelles furent lancées les raids aériens contre l'Irak de Saddam, et qui, via l'un de ses prestigieux citoyens, Youssef al-Qaradawi, soutient le Hamas, a finalement réussi à organiser un mini-sommet avec 12 pays arabes (plus l'Iran) sur les 22 qui comptent la Ligue arabe. Et c'est ainsi que le 16 janvier, ce qui devait être à l'origine un sommet de la Ligue arabe s'est transformé en une réunion à laquelle a pris part le Hamas. Ce dernier en a été le principal bénéficiaire : c'est la première fois qu'il participait en tant que tel, au nom du peuple palestinien, à une rencontre de chefs d'Etat. Et de ce fait, on peut estimer qu'il a été adoubé par les pays présents à Doha. Que le Qatar ait des liens avec le Hamas n'a rien d'étonnant. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Il faut savoir que lors de la première guerre du Golfe, le parti de Khaled Mechaal avait choisi de se ranger du côté des pétromonarchies contre l'Irak de Saddam, alors que feu Yasser Arafat était du côté irakien. A cette époque, le fondateur du Hamas, Cheikh Yassine, opportunément libéré par Israël, avait effectué une tournée dans les pays du Golfe lui ayant permis d'amasser plusieurs centaines de millions de dollars pour son mouvement. En revanche, ces mêmes pays, le Koweït en tête, avaient suspendu leur aide financière à l'OLP d'Arafat et expulsé massivement des milliers de travailleurs palestiniens coupables d'être restés fidèles au défunt leader palestinien.

Finalement, cette rencontre de Doha, boycottée par l'Arabie saoudite, l'Egypte et l'Autorité palestinienne, mais aussi par le Maroc et d'autres Etats de la région, s'est bornée à l'adoption d'un document appelant au gel de l'initiative arabe de paix. Adoptée en 2002 à Beyrouth, en pleine Intifadha, et relancée en 2007 à Riyad, cette « initiative arabe » proposait la normalisation avec Israël en échange du retrait israélien de tous les territoires occupés depuis 1967 et la création d'un Etat palestinien avec Jerusalem-Est pour capitale. Initiative qu'Israël n'a d'ailleurs ni acceptée ni rejetée. Le 19 janvier, en revanche, à Koweït-City, tous les chefs d'Etat arabes étaient présents. Consacré initialement à la crise financière — les riches pays arabes ont perdu des centaines de milliards de dollars sur les places boursières — ce sommet, qui s'est penché sur Ghaza, a été une nouvelle illustration des divergences arabes. L'appel de Mahmoud Abbas au Hamas pour former un gouvernement d'entente nationale n'a pas fait l'unanimité : il est sorti plus fragilisé que jamais de ce sommet. L'appel à l'unité arabe par l'Arabie saoudite, qui, dans cette crise, a montré qu'elle restait l'alliée loyale des Etats-Unis, n'a pas non plus fait bouger les lignes d'un iota. Sans attendre la fin du sommet, Hosni Mubarak est reparti au Caire. C'est dire ! L'Egypte, à l'origine du plan de cessez-le-feu à Ghaza avec le soutien de l'Arabie saoudite, de Washington et de l'Union européenne (UE), veut avoir les mains libres : « Oum dounia » tient à garder la main sur la gestion du dossier palestinien. Pour leur part, les adversaires de l'Egypte, toujours plus palestiniens que les Palestiniens, caressant le Hamas dans le sens du poil, escomptant ainsi s'attirer la sympathie de leurs peuples qui les ont conspués dans la rue pour leur inaction, n'ont à aucun moment élevé la moindre critique contre le soutien unilatéral de Washington à Israël. Pourtant, chacun sait qu'il suffit que les Etats-Unis, qui tiennent les cordons de la bourse — près de 20 milliards de dollars d'aide par an à Israël — frappent du poing sur la table pour que Tel-Aviv s'exécute. N'ont-ils pas contraint Israël en 1990 à négocier avec l'OLP !

H. Z.

ADJOINTS DE L'ÉDUCATION

Grève les 3 et 4 février

La Coordination nationale des adjoints de l'éducation, affiliée au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) annonce une grève pour les 3 et 4 février prochain, promettant de hausser le ton en mars, par la mise en place d'un plan de grèves cycliques qui s'étaleront jusqu'à la fin de l'année scolaire, et même au-delà, si cela s'avère nécessaire.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Lors d'une conférence de presse animée hier par le coordinateur des adjoints de l'éducation, M. Fertaki Mourad, au siège du SNTE, l'intention d'aller vers des actions radicales, pour faire entendre la voix de cette catégo-

rie de personnel de l'éducation, est clairement exprimée. La grève de trois jours organisée en novembre 2008 a démontré la mobilisation et la détermination des adjoints de l'éducation dans le but de se faire respecter au sein du secteur, et surtout à arracher leurs droits qu'ils disent « bafoués ».

La décision d'aller vers un mouvement radical a été prise avant-hier par l'assemblée générale extraordinaire de la coordination tenue suite aux reproches adressés par certains adhérents, quant à un recul sur les revendications des travailleurs. « Vous pouvez constater que la base est restée mobilisée et veut des choses concrètes », a souligné

M. Fertaki. Les revendications principales des adjoints de l'éducation comportent plusieurs points.

Il s'agit de leur classification à la catégorie 10 au lieu de la 7, comme indiqué dans leur statut particulier, de la réduction du volume horaire de travail actuellement de 36 heures par semaine, de l'ouverture de cycles de formation pour le recyclage des agents de ce corps et de la suppression de la permanence pendant les vacances scolaires pour les adjoints de l'éducation.

L'inquiétude essentielle reste, par ailleurs, celle de la promotion de cette catégorie de fonctionnaires. « Les adjoints de l'éducation sont aptes à devenir des

conseillers et des surveillants généraux. Alors pourquoi leur refuse-t-on cette promotion », dénonce le conférencier, qui ne comprend pas le mutisme de la tutelle face aux revendications légitimes de cette catégorie de personnel.

M. Fertaki a, par ailleurs, fait part de l'intention de la coordination d'étudier la situation des adjoints de l'éducation et si les possibilités d'ester la tutelle en justice peuvent être envisagées.

Pour l'heure, la seule action en justice en voie d'aboutir est celle de 350 adjoints licenciés avant la parution du statut particulier de cette catégorie de personnel.

R. M.

AGRICULTURE À TIZI-OUZOU

Rachid Benaïssa préside une rencontre régionale sur les contrats de performance

Six wilayas du centre, à savoir Béjaïa, Bordj-Bou-Arréridj, Bouira, Boumerdès, M'sila et Tizi-Ouzou, ont signé hier, au niveau du centre des œuvres sociales de la wilaya de Tizi-Ouzou, des contrats de performance avec le département du docteur R. Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, qui présidait la cérémonie aux côtés du wali de Tizi-Ouzou, du président de l'APW, du secrétaire général de l'UNPA et du président de la Chambre nationale de l'agriculture.

C'est la quatrième conférence régionale du genre qui se tient depuis le 14 de ce mois à travers le pays en préparation de la conférence nationale sur le renouveau de l'économie agricole et rurale qui se tiendra prochainement à Alger, selon la cellule de communication du ministère concerné. Ces contrats de performance lient les services agricoles et les conservations forestières de wilaya d'un côté et le ministère de tutelle de l'autre sont élaborés après analyse des points positifs et négatifs enregistrés au cours des six dernières années par chaque wilaya, toujours en tenant compte des particularités locales. Il en est ressorti, après négociations entre les deux parties, des buts à atteindre au niveau de chaque wilaya comme

contribution spécifique des régions concernées à l'objectif global national visant la sécurité alimentaire, un des leviers essentiels de la souveraineté nationale. Outre les contrats fixant des objectifs à chaque wilaya, les offices, OAIC et ONIL sont également concernés par des engagements similaires correspondant à leur mission. Désormais, le secteur de l'agriculture sait, de la base au sommet, quelle est sa situation, globalement et dans le détail, jusqu'à l'échéance 2014. Il n'est plus question de se plaindre quant à l'insuffisance des moyens alloués par la tutelle aux différents services locaux mais de la contribution de chacun à l'objectif national de sécurité alimentaire, sachant, par ailleurs, que toutes les mesures d'accom-

plissement ont été prises, en substance, le ministre au cours de son intervention, illustrée de statistiques globales, nationales et locales, et détaillées par filière couvrant les deux niveaux national et wilaya.

Il incitera, à cet égard, les services agricoles et les conservations foncières à déployer les contrats de performance au niveau des communes et des filières, affirmant sa conviction que les objectifs arrêtés peuvent être dépassés. A ce propos, la wilaya de Tizi-Ouzou compte atteindre, d'ici 2014, une croissance moyenne de 7,07 % par rapport à 2004/2008, à savoir 5,15 % dans la production oléicole, 7,22 % pour le raisin de table, 5,4 % dans les agrumes, 6,84 % dans la pomme de terre. En production animale, les objectifs arrêtés sont de 7,03 % pour le bovin, 10,87 % pour la production de viandes blanches, 6,93 % pour le lait. En valeur, on escompte réaliser près de 22 milliards de dinars, soit de 2,05 % de la production nationale.

En termes physiques, la contribution de la wilaya de Tizi-Ouzou à la production nationale sera de 15,49 % dans l'oléiculture, de 3,18 % pour le raisin de table, 2,18 % pour les agrumes, 1,46 % en pomme de terre, 5,54 % en production bovine, 4,10 % en viande bovine, 3,35 % en production laitière.

La wilaya, qui se trouve au 29^e rang national pour la superficie agricole utile, se situe au deuxième rang pour la production oléicole, au quatrième pour le lait, au cinquième pour la production bovine, au septième pour la production avicole, et au vingtième rang pour la pomme de terre suivant les données affichées, pour l'occasion, par les services agricoles de la wilaya. De l'avis de ces derniers et compte tenu de la SAU limitée, la wilaya s'oriente vers l'intensification grâce, en particulier, à l'assistance technique aux exploitations et une plus large diffusion des connaissances techniques agricoles aux agriculteurs.

B. T.